

**APPEL A PROPOSITIONS**  
**« PARCOURS THEMATIQUES »**  
**2022 - 2023**

## CONTEXTE DE L'APPEL A PROPOSITIONS

Ce dispositif : "Appel à propositions" permet chaque année, à chaque enfant volontaire de bénéficier de séances d'activités autour des pratiques sportives, culturelles, artistiques, scientifiques, numériques, ... Cette offre, intitulée **PARCOURS THEMATIQUES**, est complémentaire des activités périscolaires proposées par les animateurs de la collectivité.

**Labellisée "Terre de Jeux" en novembre 2019, la Ville de Pau souhaite, particulièrement pour sa jeunesse, répondre au mieux aux objectifs de ce label :**

- **Faire vivre les émotions du sport et des Jeux,**
- **Changer le quotidien de tous grâce au sport**
- **Donner la chance au plus grand nombre de vivre l'aventure olympique et paralympique partout en France**

**C'est pourquoi cet appel à propositions continue à se tourner prioritairement vers le sport et les activités physiques (sans oublier les autres activités), la Ville de Pau souhaitant renforcer la place du sport dans son projet périscolaire.**

Nous proposons cette année encore de préserver la philosophie du dispositif au profit du développement et de l'épanouissement de l'enfant, tout en l'incluant dans l'offre globale émanant du projet pédagogique de l'accueil périscolaire. Ce qui implique :

Une souplesse en matière de durée, possibilité de créneaux inférieurs ou supérieurs à 1 heure.

La notion de cycle : 1 fois par semaine sur 10 semaines (10 semaines = 1 trimestre), peut être revue selon les propositions (projet annuel, ponctuel, trimestriel, ...)

Fin de l'inscription indépendante à l'inscription périscolaire. Ces projets sont inclus dans l'offre périscolaire.

**Une rencontre et/ou un appel téléphonique obligatoire avec le directeur de l'accueil périscolaire pour affiner, planifier les propositions**

# PRESENTATION DU CADRE DE L'APPEL A PROPOSITIONS

## Champs d'interventions

L'ensemble des propositions devra s'inscrire dans l'une des orientations éducatives municipales (**PEDT : Projet Educatif De Territoire 2021-2024**) suivantes :

### **Objectif 1 :**

Faire vivre l'égalité des chances pour tous les enfants et la lutte contre toutes les formes de discriminations, tout en favorisant l'expression des potentiels de chacun.

### **Objectif 2 :**

Faciliter la place des parents au sein du parcours éducatif de leur enfant et développer le soutien à la parentalité.

### **Objectif 3 :**

Renforcer la participation des acteurs, les articulations et la cohérence éducative autour des besoins de l'enfant.

### **Objectif 4 :**

Accompagner les enfants vers la maîtrise et l'usage éclairé du monde numérique et scientifique.

### **Objectif 5 :**

Accompagner la prise de conscience des enfants aux questions de santé et de développement durable au sein de chaque site scolaire.

**Toutes les propositions devront respecter la réglementation en vigueur, être en cohérence avec les spécificités du temps périscolaire (rythme de l'enfant), et revêtir un caractère innovant.**

**Le souhait de développer l'expression des potentiels de chacun (objectif 1) et de répondre aux besoins de l'enfant (objectif 3) donnera toute leur dimension à ces Parcours Thématiques.**

## Public visé

Les propositions devront différencier, par leurs contenus, leurs moyens et leurs orientations pédagogiques, les jeunes enfants des plus grands (de 3 à 11 ans).

Toutes les propositions devront être adaptées à des pratiques mixtes filles-garçons, et à l'accueil d'enfants en situation de handicap.

## Responsabilité

Les activités proposées se déroulent durant le temps périscolaire, temps organisé par la municipalité, sous sa responsabilité. A ce titre, un contrat sera établi avec les structures intervenantes. Cependant, cette responsabilité ne se substitue pas à la responsabilité des structures durant leurs interventions.

## Encadrement

L'encadrement des activités est soumis aux normes et à la réglementation des accueils collectifs de mineurs déclarés auprès de la Jeunesse et Sports, et aux spécificités liées à l'activité (activités sportives notamment).

## Lieux d'activités

Les activités se déroulent de préférence dans les locaux des écoles publiques. Elles pourront se dérouler à proximité de celles-ci si le projet le justifie, la proposition devant comporter dans tous les cas un descriptif de l'accueil des enfants notamment au niveau sécurité des installations ou du lieu. La prise en charge des enfants et leur retour dans l'école sont assurés par l'intervenant.

## Horaires et jours

Les parcours devront se dérouler, principalement, entre 16h15 et 18h00, les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

## Manifestations exceptionnelles

Toujours dans le cadre du label "Terre de Jeux", nous pourrions être amenés à solliciter votre participation à titre gracieux aux 2 Challenges Pau' lympique que nous souhaitons organiser durant cette année scolaire 2022-2023.

## REPONSE A L'APPEL A PROPOSITIONS

Votre réponse devra comporter :

- Une présentation de votre structure (objet et missions)
- Votre expérience dans le champ de l'animation socioculturelle, sportive, culturelle (actions déjà réalisées, partenaires)
- Une fiche détaillée renseignée par proposition
- L'ensemble des pièces administratives :
  - Statuts
  - Récépissé de déclaration et date de parution au Journal Officiel
  - Récépissé d'immatriculation
  - Liste des membres du conseil d'administration et du bureau
  - Relevé d'identité bancaire
  - Photocopie des diplômes, et/ou de carte professionnelle

Votre réponse devra être envoyée :

- Par mail à l'adresse suivante : [s.lesgourgues@ville-pau.fr](mailto:s.lesgourgues@ville-pau.fr)
- ou
- Par courrier adressé à la Direction des Sports et de l'Education, 26 avenue des Lilas – Villa Ridgway – 2<sup>ème</sup> étage – 64 000 PAU

## Calendrier

**Période de l'appel à Projet : du 1<sup>er</sup> au 20 juin 2022.**

**Jury, choix des projets et planification : lundi 27 juin 2022.**

**Démarrage le 26 septembre 2022, fin des parcours thématiques le 22 juin 2023.**

# FICHE PROJET

Titre du projet :

Résumé (description du projet en 5 lignes maximum)

Objectifs du projet

- 
- 
- 

Public cible

Déroulement du projet (quels jours, nombre de séances, description de chaque séance, outils utilisés, ...)

Critères d'évaluation

<b>BUDGET</b>					
<b>DEPENSES</b>			<b>RECETTES</b>		
<b>60</b>	<b>ACHATS</b>		<b>70</b>	<b>PARTICIPATIONS</b>	
<b>61</b>	<b>SERVICES EXTERIEURS</b>				
<b>64</b>	<b>FRAIS DE PERSONNEL</b>		<b>74</b>	<b>SUBVENTIONS</b>	
<b>TOTAL</b>		<b>€</b>	<b>TOTAL</b>		<b>€</b>

Tarif horaire souhaité : ..... €